

Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 10 DECEMBRE 2009**

Présidence : M. Patrick ROBERT, Président

Présents : 33 membres

Excusés : 22 membres, soit :

MM. Dominique Berset, Christian Eggenberger, Philippe Favre, André Hagen, Pierre Henny, Eric Huber, René Langel, Thierry Laville, Philippe Monod, Samuel Morier, Pascal Morier, Jean-Claude Mounir, Alexandre Popescu, Jean Rossier, Jean-Pierre Tarayeff
Mmes Thérèse Corbaz, Barbara Grivel, Dominique Hagen, Corinne Haggeli, Anne Martin-Lederrey, Laura Rossier, Catherine Seylaz

Absents : 6 (non excusés) membres, soit :

MM. Michel Arnaud, André Baumann, Thierry Moisan, Claude-Alain Potterat, Robert Tomatis
Mmes Christine Arizanov,

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, assermentation d'un membre de la Municipalité, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Préavis municipal N° 7/2009 relatif au budget de l'an 2010
- 3.- Divers

1.- APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, ASSERMENTATION D'UN MEMBRE DE LA MUNICIPALITE, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé,

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV est adopté.

COMMUNICATIONS DU BUREAU

Il n'y a pas de communication.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Monsieur Luc Mouron :

Un nouveau contrôle de vitesse a été fait le 30 octobre dernier au 28 de la Grand-Rue entre 13h05 et 14h20. 182 véhicules ont été contrôlés, 7 dénoncés (= 3.95%)

Déchetterie : le samedi 26 décembre sera servi le traditionnel lard et boissons, tout en précisant qu'en 2010 le jour sera changé étant donné que le dernier samedi tombe sur le 25 décembre.

En ce qui concerne le projet de rénovation de la déchetterie, le ok a été donné pour le permis de construire, toutefois avec quelques conditions fixées par l'Etat. Les travaux ont pu commencer.

Suite à une intervention lors du dernier conseil, Monsieur le syndic souligne qu'il s'agissait en fait d'une lettre de Valorsa reçue par l'administration communale et transmise aux personnes concernées, à savoir les agriculteurs ; objet : plastiques agricoles (bâches, filets) qui doivent être remis à la déchetterie sous forme de balles ou paquets compacts.

D'autre part, en ce qui concerne le site camac, celui-ci est accessible facilement : à la base sous onglet « pratique » / « adresses utiles ». Un lien a été ajouté sous « administration » / « règlements / Règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire – www.camac.vd.ch

Suite à une autre demande, les procès-verbaux des séances du conseil général pourront être consultés sur le site dès 2010, toutefois ils ne pourront être lus qu'après leur approbation par le conseil. Le cheminement sera vraisemblablement : « autorités » / « conseil général »

Pour terminer ces communications : un apéritif sera servi en fin de séance.

2.- PREAVIS MUNICIPAL N° 7/2009 RELATIF AU BUDGET DE L'AN 2010

Monsieur Etienne Vermeulen, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Monsieur Luc Mouron nous informe que la Municipalité est actuellement en pourparlers avec la Poste pour un emprunt à 1,3% à 5 ans d'environ Fr. 900'000.— actuellement à 3 %.

En ce qui concerne les investissements, la Municipalité va décomposer les montants dans le prochain budget.

Monsieur Patrick Dizerens demande si des demandes ont été formulées auprès d'autres banques en ce qui concerne les emprunts ?

Monsieur Luc Mouron répond par l'affirmative en précisant que la Poste est largement favorable et qu'elle fait actuellement le forçing.

Personne ne demandant la parole, le Président passe au vote.

Le préavis municipal N° 7/2009 relatif au budget pour l'an 2010 est adopté, sans avis contraire.

4.- DIVERS

Monsieur Dany Benvegnin propose de verser les jetons de présence au Téléton.

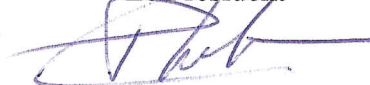
D'autre part, il nous informe que les comptes de commune auront lieu le mardi 29 décembre de 11h à 12h30 et il encourage les personnes concernées à être présentes.

Monsieur André Deppierraz, suite à un article paru dans le «24 Heures» du 16 novembre : Romanel-sur-Lausanne, au vu du développement futur et de l'augmentation des habitants, s'inquiète des difficultés que va représenter la circulation et que dans les années à venir il va certainement y avoir des augmentations dans les transports publics. De ce fait, il encourage la Municipalité à associer Boussens dans leurs décisions.

Monsieur Luc Mouron informe que la Municipalité fait déjà partie d'un groupe de travail et qu'elle s'intéresse déjà à la question, à savoir que l'axe de Romanel soit développé simultanément entre les routes et les habitations, y compris le problème des écoles qui sera à régler dans le futur entre Echallens et Prilly. Effectivement le tout est lié à l'augmentation de la population.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clos la séance.
Il est 20h45.

Le Président



Patrick Robert

La secrétaire



Danièle Rochat